

# Nous avons encore besoin des viandes et farines de France

Le 15 janvier 1768 - Poivre au ministre le duc de Praslin

-----

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/5A/2, n°42

Pour son développement et ses besoins immédiats la colonie ne peut encore se passer des viandes et farines de France. Madagascar est un maigre secours.

=====

A l'Isle de France, le 15 janvier 1768.

Monseigneur,

La flûte du Roi, *l'Ambulante*, est arrivée hier, nous avons reçu l'honneur de vos dépêches, vous m'annoncez par votre lettre du 8 juillet 1767 que, sur les avis que vous avez reçus par différentes personnes revenues en dernier lieu de ces îles, vous vous déterminez à ne faire aucun envoi en comestibles pour le service de cette année.

Permettez-moi de vous dire Monseigneur que vous avez été trompé. Vous verrez par le compte que je vous ai rendu par mes expéditions du *Massiac* et de *l'Outarde*, que le produit de la culture dans cette Isle de France était comme nul à notre arrivée.

Vous verrez par le même compte qu'il s'en faut de beaucoup que la traite de Madagascar produise la quantité de bœufs qu'on vous a annoncée. Toute la partie de Foulepointe et des environs qui était autrefois la ressource de l'Isle de France, est aujourd'hui ruinée par les guerres que les naturels se font entre eux. Ils sont réduits à mourir de faim eux-mêmes.

Cinq vaisseaux de la Compagnie qui y ont traité l'année dernière et qui en reviennent actuellement ne rapportent rien du tout.

Les autres quartiers de Madagascar fournissent très peu de chose, et vous verrez, Monseigneur, par le produit de trois voyages que *la Garonne* a fait au Fort Dauphin, combien peu de vivres cette flûte nous a apporté. Je vous prie d'observer que ces trois voyages faits en si peu de temps, ne sont pas des voyages ordinaires, qu'il a fallu toute l'activité que j'ai mise ici pour le déchargement et l'expédition prompte de ce bâtiment, et qu'il a fallu en même temps être favorisé par les vents, comme cette flûte l'a été pour qu'elle ait pu faire ainsi trois voyages.

Je vous prie d'observer encore que l'objet principal de ces flûtes est moins d'apporter des bœufs propres à fournir la subsistance journalière qu'à apporter des jeunes bêtes propres à la multiplication ; que le grand objet que vous m'avez recommandé est de mettre cette Isle de France dans le cas de pouvoir tirer de son propre fonds toutes les ressources dont elle pourrait avoir besoin un jour si la guerre venait à se déclarer.

Pendant ces premières années ma principale attention sera d'établir dans cette île une grande culture de denrées nourricières, et une grande quantité de troupeaux, uniquement destinés à la multiplication, pour que dans les temps malheureux nous trouvions ici, sous notre main, toutes les ressources nécessaires pour approvisionner avec abondance les troupes et les escadres que vous nous enverriez, sans être réduit à aller chercher notre subsistance au-dehors.

Si, en supprimant dès aujourd'hui tout envoi de comestibles, vous nous forciez à consommer pour notre subsistance journalière tous les bestiaux qui nous seront apportés, nous ne pourrions jamais nous monter en souches de troupeaux, et dans un cas de guerre, que deviendrions-nous ?

Je vous prie donc, Monseigneur, de vouloir bien continuer à nous envoyer au-moins la moitié des comestibles, tant en farine qu'en viandes salées nécessaires pour la subsistance tant de la Légion que des ouvriers entretenus au service du Roi, dont vous trouverez l'état dans mes expéditions du *Massiac*.

Dès que je serai en situation de pouvoir me passer à cet égard de tout secours d'Europe, soyez persuadé, Monseigneur, que je vous en préviendrai exactement.

Je suis avec respect,

Monseigneur,  
Votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

Au Port Louis Isle de France  
Le 15 janvier 1768 par le vaisseau *le Choiseul*.

\* \* \*